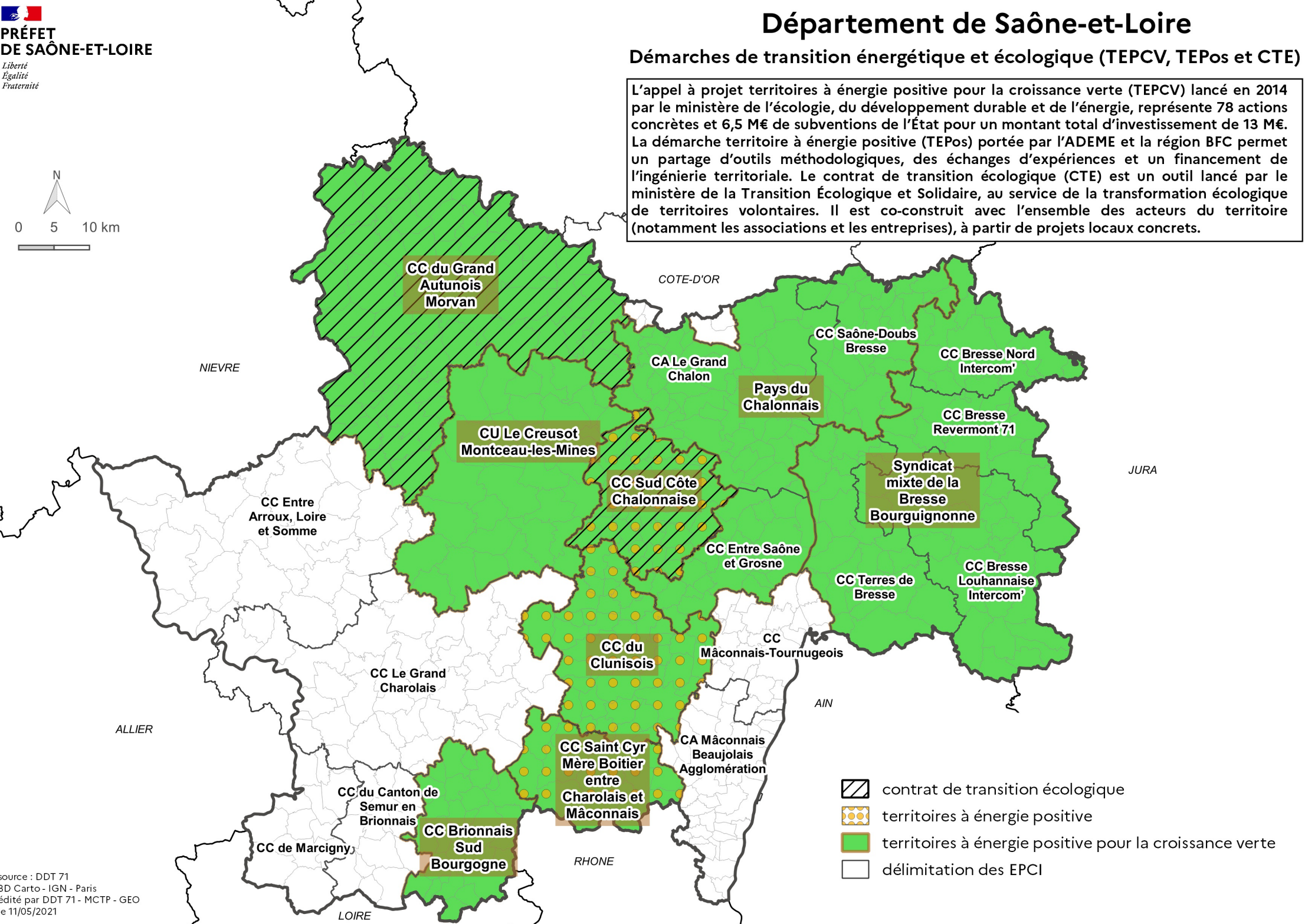
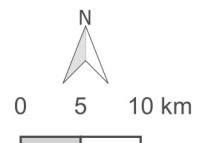


Démarches de transition énergétique et écologique (TEPCV, TEPos et CTE)

L'appel à projet territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) lancé en 2014 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, représente 78 actions concrètes et 6,5 M€ de subventions de l'État pour un montant total d'investissement de 13 M€. La démarche territoire à énergie positive (TEPos) portée par l'ADEME et la région BFC permet un partage d'outils méthodologiques, des échanges d'expériences et un financement de l'ingénierie territoriale. Le contrat de transition écologique (CTE) est un outil lancé par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, au service de la transformation écologique de territoires volontaires. Il est co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire (notamment les associations et les entreprises), à partir de projets locaux concrets.



- contrat de transition écologique
- territoires à énergie positive
- territoires à énergie positive pour la croissance verte
- délimitation des EPCI